

## L'avenir de l'AFPA doit devenir un véritable débat public

Le 6 juillet 2026, une délégation intersyndicale composée de la CGT, de FO et de SUD a rencontré le député **Hadrien Clouet**, député de la Haute Garonne et vice-président de la commissions des affaires sociales à l'Assemblée nationale, afin d'échanger sur la situation de l'AFPA et les perspectives de la formation professionnelle.

Cette rencontre intervient dans un contexte particulièrement préoccupant. Après des années de restructurations, de fermetures de centres, de réorganisations et de suppressions d'emplois, notre AFPA s'apprête à connaître une nouvelle saignée dans ses effectifs.

Les annonces attendues à la rentrée pourraient engager durablement et de façon irrémédiable l'avenir de l'AFPA, des publics accueillis, de ses salariés et de ses missions de service public.

Nous pensons qu'il est encore temps de peser sur les décisions à venir. C'est le sens de notre démarche. Car il y a toujours deux façons d'aborder une restructuration : se résigner à l'accompagner ou se battre pour l'empêcher. **Nous avons choisi de défendre l'AFPA, ses missions de service public et ses emplois.**

Au cours de nos échanges avec le député, nous avons présenté les conséquences des orientations engagées depuis l'arrivée du directeur général en septembre 2025, les interrogations suscitées par le Contrat d'Objectifs et de Performance (COP) ainsi que les inquiétudes des personnels face aux transformations annoncées.

Nous avons également échangé plus largement sur l'avenir de la formation professionnelle. Nous sommes convaincus de la nécessité de renforcer les coopérations entre les opérateurs publics - AFPA, GRETA, CNAM et lycées professionnels - chacun avec leurs spécificités, leurs domaines et fonctionnements respectifs... plutôt que de poursuivre des logiques de concurrence qui fragilisent l'ensemble du secteur.

**Nous avons également porté une revendication commune :** sortir à minima la formation des demandeurs d'emploi des logiques de mise en concurrence afin de garantir un véritable service public de la qualification, accessible aux publics les plus fragiles sur l'ensemble du territoire.

Les prochaines semaines seront décisives. Les débats budgétaires de l'automne devront être l'occasion de replacer la formation professionnelle au cœur des priorités nationales. Encore faut-il que le projet annoncé pour le 15 septembre par le directeur général n'obère pas tout avenir à l'AFPA ?

Nous sommes convenus de nous retrouver après le 15 septembre à l'issue des « annonces » au Conseil d'administration et de la réunion extraordinaire du CSE Central, afin d'en mesurer les conséquences et de poursuivre ensemble la défense de l'AFPA, de ses missions et de ses personnels auprès des parlementaires.

**L'AFPA possède des atouts considérables :** des salariés qualifiés et engagés, des savoir-faire reconnus, un maillage territorial unique sur l'ensemble du territoire national qui garantit à tous une égalité d'accès à la formation professionnelle qualifiante et une mission de service public plus que jamais indispensable.

La défense de l'AFPA a toujours été le résultat de la mobilisation de ses salariés. Les organisations syndicales CGT, FO et SUD appellent dès aujourd'hui l'ensemble du personnel à rester pleinement mobilisés.

**Parlons-en dans nos centres et organisons-nous pour défendre l'AFPA, ses missions et nos emplois.**

**Sans les salariés, il n'y aura pas d'avenir pour l'AFPA. Dès la rentrée, il faudra que les salariés soutiennent et participent aux actions proposées par les organisations syndicales CGT, FO et SUD pour la défense de l'AFPA.**

